

Plan de synthèse

Consultation publique, septembre 2024



Liens avec les fiches-action

Liens directs	Liens indirects
Fiches n°1, 2, 3, 4, 9	Fiches n°11, 12, 15, 25
Fiches n°1, 27	Fiches n°2, 11, 12, 21

Liens avec les fiches-action

Liens directs	Liens indirects
Fiches n°2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 15	Fiches n°8, 11, 12, 15
Fiches n°9, 14	Fiches n°13

Liens avec les fiches-action

Liens directs	Liens indirects
Fiches n°13, 16-20	Fiches n°15
Fiches n°9, 16-20	Fiches n°2, 3, 4, 8, 11
Fiches n°16, 17, 18, 19, 20	Fiches n°2, 3, 4, 7, 12
Fiches n°16, 17, 18, 19, 20	Fiches n°2, 3, 4, 7, 11, 12

Liens avec les fiches-action

Liens directs	Liens indirects
Fiches n°21, 22, 23	Fiches n°11, 12
Fiche n°21	Fiches n°1, 12, 13
Fiche n°9, 12, 13, 21, 24	

Carouge paysage - voir chapitre 2.1 + guide communal zone 5

- Mettre en réseau les grandes composantes paysagères**
- Renforcer les pénétrantes de verdure / compléter et adapter l'infrastructure écologique et socio-écologique, ainsi que le maillage vert sur le territoire communal
- Valoriser les composantes de l'identité carougeoise**
- Qualifier et valoriser les interfaces entre Carouge Centre, les quartiers voisins et entre ces quartiers
 - Mettre en valeur les bâtiments recensés et concilier valeur patrimoniale, efficacité énergétique et énergie renouvelable pour leur rénovation - voir détail dans carte patrimoine, rapport PDCOM
 - Construire le paysage bâti de demain (gabarit, forme urbaine) en dialogue avec la ville constituée, la topographie, l'arborisation et les vues grand paysage
 - Stratégie zone 5 (zone 5 ordinaire / PDA à ménager / PDA + Image dir. / MZ)

Carouge santé - voir chapitre 2.2

- Améliorer l'habitabilité des espaces ouverts et publics**
- Espaces publics majeurs
 - Renforcer les espaces apaisés existants et en créer de nouveaux
 - Aménager le réseau des magistrales
 - Renforcer la présence de l'eau dans l'espace public (fontaine, canaux, etc.)
- Améliorer l'habitabilité des quartiers**
- Créer et maintenir des lieux de vie et de liens sociaux - gérer l'intensité urbaine
 - Atténuer les nuisances liées au trafic TIM (bruit, pollution)

Carouge proximité - voir chapitre 2.3 + stratégie mobilité + PDCP

- Équiper le territoire selon le rayonnement des pôles d'attractivité et les besoins des quartiers**
- Développer l'offre en équipements publics (exist. / fut.) et garantir leur exemplarité écologique le long de leur cycle de vie - voir détail dans carte équipements publics, rapport PDCOM
- Prioriser les piétons, partout où c'est possible**
- Créer des zones piétonnes en particulier dans le Vieux-Carouge et à l'Étoile (des zones de rencontre et des zones 30)
- Répondre aux besoins de mobilités par les modes de déplacements décarbonés**
- S'appuyer sur les pôles d'échange multimodaux régionaux/intercommunaux
 - Limiter le trafic de transit et réduire l'emprise de la voiture

Carouge sobriété - voir chapitre 2

- Questionner les besoins et assurer une gestion sobre des ressources**
- Périmètre des projets en cours : favoriser la sobriété des projets urbains et nouvelles constructions, et limiter les nuisances de chantier
 - Préserver et augmenter la présence de pleine terre sur le territoire communal
 - Offrir des espaces de stockage et de tri des déchets de chantier et des matériaux d'excavation
 - Poursuivre la politique de réduction des déchets urbains produits
- Mobiliser les ressources énergétiques locales renouvelables et de récupération**
- Articuler des stratégies énergétiques différenciées par secteur
- Garantir l'exemplarité communale (équipements publics, décarbonation de l'administration, cohésion sociale)**
- Favoriser les comportements durables auprès de toutes les populations

